



Crolles, le 6 février 2024

Chères Adhérentes, chers Adhérents,

Comme cela a été voté lors de l'Assemblée Générale de janvier, un nouveau Comité de Direction (CODIR) a été élu suite à la fin de mandat de l'ancien CODIR.

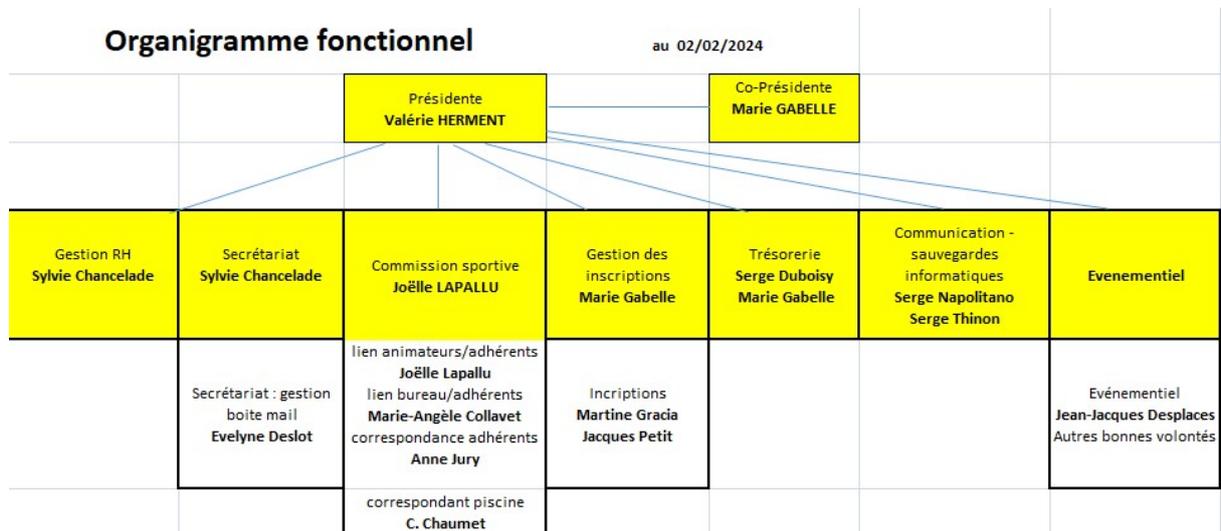
Suite à cette AG, le nouveau CODIR a élu un BUREAU.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le BUREAU a pu élire une nouvelle **Présidente, Valérie HERMENT**, ainsi qu'une **Co-Présidente, Marie GABELLE**.

Cela signifie que la GV Crolles peut continuer d'exister !

Nous tenons à remercier très chaleureusement Valérie et Marie pour leur implication et leur souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

Vous trouverez ci-dessous le nouvel organigramme du CODIR :



Sportivement vôtre !

Le Bureau